

REVUE DE PRESSE

14 juin 2024

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias*
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence



Les classes d'accueil du CSSPO plus près des familles immigrantes dès l'an prochain

ROSALIE SINCLAIR

Les élèves des classes d'accueil du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) pourront fréquenter une école près de chez eux dès l'an prochain. En effet, le CSSPO veut créer des pôles de services à proximité de ces familles.

À l'heure actuelle, ce centre de services compte des classes d'accueil dans trois de ses écoles. Cela fait en sorte que certains élèves sont déracinés de leur secteur, selon la directrice générale du CSSPO.

On peut avoir un élève qui est sur l'île de Hull et qu'on envoie dans le secteur d'Aylmer pour aller dans une classe d'accueil, donne comme exemple Nadine Peterson.

Lorsqu'un élève termine son parcours en classe d'accueil, il doit intégrer une classe régulière, ce qui représente un autre changement.

Les classes d'accueil sont réparties partout dans les écoles où on avait suffisamment d'espace, parce que nous sommes un centre de services en grande croissance. On manque d'espace pour nos élèves, explique la directrice générale du CSSPO, Nadine Peterson. On ouvrirait des classes d'accueil un petit peu partout sur le territoire.

La réflexion nous a amenés à dire : il faut faire ça autrement. À partir de l'année prochaine, on va vraiment avoir des pôles.

- Nadine Peterson, directrice générale du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Ces pôles de services permettront de remédier à cette situation et d'améliorer à la fois le service de soutien à l'apprentissage du français ainsi que l'intégration.

Ils seront situés là où se trouvent les élèves issus de l'immigration en besoin de soutien. Les classes d'accueil seront alors dispersées dans cinq écoles primaires l'année prochaine, puis six l'année suivante.

Ces pôles vont couvrir les secteurs d'Aylmer, du Plateau, de Hull et de Mont-Bleu. Des classes d'accueil seront

ouvertes dans les écoles à proximité de ces élèves, à l'instar d'une école de quartier. L'élève qui va fréquenter ce secteur va habiter autour de ce secteur, explique Mme Peterson.

Pôles de services :

Primaire :

- École Notre-Dame
- École du Parc-de-la-Montagne
- École des Deux-Ruisseaux
- École Euclide-Lanthier
- École des Tournesols

Secondaire :

- École secondaire de la Cité
- École secondaire de l'Île

Un changement de moins pour l'enfant

L'Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO) estime que ce changement sera bénéfique pour les familles.

Ça va être un stress de moins, parce que non seulement [les parents] doivent accompagner l'enfant dans le changement [quand] il arrive dans sa nouvelle classe d'accueil, mais ensuite, il y a un autre changement parce qu'il passe en classe régulière, fait valoir la responsable des communications, Samantha Hounsou.

Elle rappelle aussi que Gatineau est une des villes au Québec qui accueillent le plus d'immigrants.

De plus en plus d'élèves issus de l'immigration

Le nombre d'élèves issus de l'immigration ne cesse d'augmenter au CSSPO. Lors de la dernière année scolaire, ils étaient 338 et, selon les projections, il y en aura 360 en 2024-2025.

Nombre de classes d'accueil au CSSPO

Année scolaire	Classes au primaire	Classes au secondaire
2022-2023	7	6
2023-2024	8	8
2024-2025 (projection)	12	8

Source : Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais

La directrice générale du CSSPO croit que ces pôles permettront aussi au personnel enseignant des classes régulières d'acquérir une expertise.

C'est une clientèle avec laquelle ils vont être de plus en plus familiarisés. Les interventions vont être ajustées pour les enseignants qui ne sont pas dans les classes d'accueil, indique Mme Peterson. Le fait d'avoir un pôle comme ça, ça fait en sorte qu'on comprend mieux leur réalité, on comprend mieux les besoins, puis toutes les interventions vont être plus favorables à la réussite de nos jeunes.

La présidente du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO) estime que l'amélioration des services aux élèves aura des effets positifs sur les enseignants.

On espère que cette restructuration permettra d'offrir de meilleurs services, d'accompagner les élèves et, par le fait même, d'offrir aux enseignants de meilleures conditions de pratique dans les classes d'accueil et dans les classes ordinaires, maintient Nathalie Gauthier.

Les changements seront en vigueur lors de la prochaine rentrée scolaire.

Avec les informations de Marie-Jeanne Dubreuil.

Éducation

«La violence est banalisée», dit un syndicat du milieu scolaire

Par Daniel LeBlanc, Le Droit

Si elles ont toujours été des réalités dans le milieu, la violence - à la fois physique et verbale - et le nombre de démissions ont atteint un niveau préoccupant pour le personnel de soutien des écoles des deux plus grands centres de services scolaires de l'Outaouais, avertit un syndicat.

En marge d'une tournée de la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) qui s'est arrêtée à Gatineau mercredi, il a été révélé qu'un sondage réalisé cet hiver auprès de membres du personnel de soutien des centres de services scolaires des Draveurs (CSSD) et des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) a permis de conclure qu'une personne sur quatre a subi de la violence en 2024 dans le cadre de ses fonctions.

Coups, blasphèmes, cris, éraflures, objet lancé, crachat, morsures, se faire pincer, rumeur ou fausse allégation, appels agressifs: au CSSD, 21 % des personnes disent avoir subi de la violence physique, une proportion plus élevée que dans les rangs du CSSPO (15 %), alors que le quart des répondants des deux organisations (24 %) soutiennent avoir subi de la violence autre que physique.

«Est-ce que c'est quelque chose qui s'est développé au fil du temps? Je pourrais dire oui. Est-ce qu'on le banalise? Certainement. On voit que dans nos milieux, la violence est banalisée. Elle se vit avec des élèves, des parents aussi, mais le plus haut taux c'est avec des élèves (dans 85 % à 92 % des cas, selon le sondage), dans les milieux primaire et secondaire», déplore Kim Lafleur-Lauriault, présidente du Syndicat du soutien scolaire de l'Outaouais (SSSO-CSQ), qui estime que des actions plus concrètes doivent être posées pour prévenir le phénomène.

La violence «s'est accentuée, s'est élargie par rapport à certains corps d'emploi» avec le temps, pense le président de la FPSS-CSQ, Éric Pronovost, lorsqu'il analyse les données de 2022 et de 2024.

«Vous savez, il y a les gens qui travaillent directement avec les enfants, les étudiants, les jeunes adultes, mais il y a aussi les gens, par exemple les secrétaires, qui subissent aussi de la violence, parfois avec les parents qui arrivent à l'école dans différentes situations. Il y a

même les concierges. [...] Qu'elle soit physique ou pas, la violence, c'est toujours de trop. C'est insupportable pour les gens», commente-t-il.

Les deux intervenants plaignent que pendant ce temps, peu de gestes concrets et qui ont des effets directs sont posés pour contrer le phénomène.

«Ça finit toujours par des affiches dans les écoles qui disent non à la violence», ironise le leader syndical, qui saisit mal pourquoi le ministre de l'Éducation Bernard Drainville s'entête à prioriser «ses propres idées» plutôt que ne s'inspirer des suggestions des gens «sur le terrain».

Des démissions par dizaines chaque année

Selon le syndicat, en plus de la lourdeur de la tâche et de la question salariale, sans que cela explique tout, il y a aussi des liens à faire entre cette montée de la violence et le nombre de démissions en hausse au sein du personnel de soutien scolaire depuis quelques années.

Selon des chiffres obtenus par la FPSS-CSQ par le biais de demandes d'accès à l'information, 807 personnes — en excluant les départs à la retraite — ont quitté le navire depuis l'année scolaire 2018-2019 en Outaouais, dont 187 l'an dernier. En date de février, depuis le début de la présente année scolaire, 98 employés avaient démissionné au sein du CSSPO (65) et du CSSD (33). La tendance est à une hausse constante depuis cinq ans.

«Ce qu'on perd (avec les départs), chez les centres de services et les élèves, c'est une expertise. C'est ce qu'on dénonce. Ça fait qu'on a des gens moins formés, moins qualifiés qui interviennent dans les milieux. Ça amène de la violence. Ici, les gens quittent pour quelque chose de totalement nouveau, c'est-à-dire qu'il y a un

exode au niveau du gouvernement fédéral», note Mme Lafleur-Lauriault.

Citant l'exemple d'une technicienne en éducation spécialisée (TES) qui souhaitait une plus grande stabilité et une tâche moins lourde avec la fonction publique, mais qui a quitté en partie à reculons parce qu'elle délaissait «sa passion», cette dernière soutient que les dilemmes similaires sont multiples dans le réseau.

«Au niveau de l'informatique, il y a énormément de personnel qui a une surcharge. Mais on ne voit pas plus de création de postes. Sinon, justement, ils vont aller travailler au fédéral, où c'est beaucoup plus payant. Même chose au niveau administratif. [...] Quand on perd une secrétaire, vous le savez, c'est la pierre angulaire d'une école, c'est elle qui fait rouler la patente. Ce n'est pas facilement remplaçable.»

— Kim Lafleur-Lauriault, présidente, Syndicat du soutien scolaire de l'Outaouais (SSSO-CSQ)

Au sujet de la violence, instaurer une politique de tolérance zéro (63%) est la solution la plus mentionnée chez les répondants du sondage au CSSD comme moyen de réduire le phénomène, alors que d'offrir une formation au personnel sur les façons de la prévenir (55%) est la réponse la plus populaire au CSSPO.

«Ce qu'on dit au ministre, c'est valorisation, valorisation et valorisation. Malgré les négociations qu'on a eues, on n'a pas tout réglé. Donnons à nos gens, nos intervenants qui travaillent dans les écoles, la chance de pouvoir travailler adéquatement. Être en concertation, avoir du temps en équipe-école pour être capable de faire face à la situation», lance M. Pronovost, qui ajoute qu'on doit aussi améliorer la collaboration avec les parents, «parce que le point culminant de beaucoup de choses part de là».

Selon lui, tout le monde doit naviguer dans la même direction et le financement doit suivre puisque l'école est

un milieu de vie où tout le monde a le droit de se sentir en sécurité.

«Et l'école, ce n'est plus vrai que c'est de 8 h 10 à 15 h 25, c'est de 7 h à 18 h», lance-t-il, référant aux heures des services de garde au primaire et aux activités parascolaires.

Le SSSO-CSQ représente 5000 membres issus de 42 classes d'emplois.

Quelques chiffres:

- 265 démissions* (excluant les départs à la retraite) chez le personnel de soutien depuis 2018 au CSS des Draveurs; 390* au CSS des Portages-de-l'Outaouais

- Les coups (57 %) et les blasphèmes (52 %) sont les deux incidents les plus souvent répertoriés par les répondants du CSSD, alors qu'il s'agit des cris (73 %) et des propos injurieux (56 %) au CSSPO

- Seule une faible portion des incidents sont déclarés puisqu'entre 38 % et 50 % des gens confrontés à des situations de violence (physique ou non) disent ne jamais remplir de rapport d'incident

- L'évolution de la gravité, l'inutilité, la procédure, la relation de travail et la chance donnée aux enfants sont les motifs les plus souvent mentionnés pour expliquer le non-signalement des incidents

- Les répondants ont dit qu'ils s'étaient absentés du travail en raison d'un incident violent dans une proportion de 16% au CSSPO et 12% au CSSD

- Entre 83% et 85% des répondants croient que le plan du ministre Drainville sur la violence et l'intimidation à l'école n'a pas eu d'impact ou disent n'en avoir aucune idée

* pour l'année en cours, les données fournies au syndicat étaient celles de septembre à février

Les détracteurs de l'école privée ont l'air fou

Du beau journalisme de recherche de Marie-Laurence Delaney, de l'Agence QMI. Fouiller et aller trouver l'information que la société bien-pensante préférerait ne pas connaître.



La conclusion de son enquête : les écoles privées climatisent en priorité les classes de leurs élèves, les écoles publiques climatisent en priorité les bureaux des administrateurs. Et les chiffres ne sont pas du tout ambigus.

60 % des écoles publiques investissent dans la climatisation des bureaux de l'administration contre à peine 5 % au privé. Seulement 17 % des écoles publiques ont mis en priorité la climatisation des classes. Au privé, les classes sont climatisées à 57 %.

Hé oui ! L'école privée, que certains aiment décrire comme élitiste, mise sur le bien-être des élèves. Le public, qu'on présente comme véritablement au service du peuple, table d'abord sur le confort des patrons.

QUESTION DE PRIORITÉS

Peut-on imaginer que si l'élève est placé au centre des priorités du privé en matière de climatisation, le même élève se retrouve aussi au centre des priorités sur d'autres aspects de la vie scolaire ? C'est ce qui pousse des parents de la classe moyenne à faire des sacrifices, sentant que parce qu'on paie, on est en droit d'exiger une qualité de service.

En passant, ce que fait l'école privée est d'abord le choix naturel et logique. En fin d'après-midi, par une chaude journée de juin, la chaleur, l'humidité (et peut-être les odeurs) ne deviendront pas aussi horribles dans le bureau d'une personne seule que dans une classe de 25 ados. La logique humaine veut qu'on climatise prioritairement le local d'un groupe.

La logique institutionnelle voudrait également qu'on se ramène à la question : l'école existe pour qui ? Pour les élèves ou pour le personnel ? Or, dans les réseaux publics, comme la santé et l'éducation, cette logique institutionnelle a été renversée. En raison des rapports de force syndicaux, les institutions existent d'abord pour leur personnel.

Lisez les conventions collectives, faites le tour des règles et des contraintes, la clientèle passe après. L'utilisateur n'a aucun rapport de force, il est un numéro dans un système. Son sort est soumis au bon vouloir de la machine et repose sur l'espoir de tomber sur un employé dévoué.

AMÉLIORER L'ÉCOLE PUBLIQUE

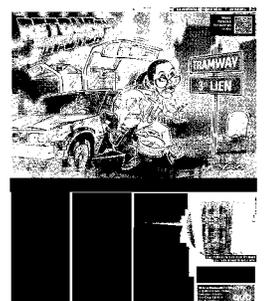
Qu'on me comprenne bien, je ne me réjouis pas des mauvais choix des écoles publiques. Le Québec a besoin d'écoles publiques plus fortes, mieux équipées, capables d'offrir une variété de programmes particuliers au plus grand nombre d'enfants possible.

J'applaudirai tout gouvernement qui investira massivement pour outiller nos écoles publiques avec de meilleurs gymnases, des salles d'arts des locaux bien aménagés. Et qu'on mette le paquet dans les quartiers défavorisés pour prouver aux jeunes que la société croit en l'éducation.

Je veux juste rappeler ici à quel point il est absurde de penser qu'on améliorera l'école publique en mettant la hache dans l'école privée.

Et souligner que ceux qui ont fait des chaînes humaines en faveur de l'école publique... ont réclamé, sans le savoir, des fonds pour climatiser les bureaux des boss.

 mario.dumont@quebecormedia.com





École pour adultes Félix-Antoine

Manque de financement : « Ça commence à être risible »

Année après année, l'école pour adultes Félix-Antoine peine à trouver du financement, et ce, alors que la hausse du décrochage scolaire devient « préoccupante »

MARIE-EVE MORASSE

La Presse

À une semaine des vacances estivales, l'école Félix-Antoine, qui aide des raccrocheurs à obtenir leur diplôme d'études secondaires, ne sait toujours pas si elle pourra rouvrir à la prochaine rentrée, faute de financement de Québec. Une histoire qui se répète pour cette petite école, et qui survient au moment où on apprend que le taux de décrochage a augmenté pendant la pandémie.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'école Félix-Antoine, située dans le quartier Ahuntsic, accueille des adultes qui veulent obtenir un diplôme de 5^e secondaire ou finir des cours préalables pour aller vers une formation professionnelle.

À quelques jours de la fin des classes, l'incertitude plane sur le financement que lui accordera le ministère de l'Éducation en vue de la prochaine année scolaire.

L'école affiche un taux de persévérance de 91 %.

« Ça commence à être risible. »

Vanessa Lemire, directrice de l'école Félix-Antoine, décrit ainsi la situation intenable dans laquelle son école se retrouve cette année, une fois de plus.

Depuis bientôt 30 ans, cette école privée accueille des adultes qui viennent terminer leurs études secondaires. Elle est portée à bout de bras par une poignée d'employés et de nombreux bénévoles, y compris des enseignants, mais doit se battre régulièrement pour assurer sa survie.

Au cours des cinq dernières années, l'école a été financée par le ministère de l'Éducation en vertu du Programme de soutien à des partenaires en éducation. On lui a accordé au maximum 325 000 \$ par an.

L'an prochain, cette école demande 475 000 \$ pour accueillir une soixantaine d'élèves dans ses locaux d'Ahuntsic et payer certains bénévoles pour assurer une plus grande stabilité du personnel. Mais la réponse se fait attendre.

« L'analyse est en cours », nous écrit le ministère de l'Éducation.

« C'est de ça, qu'on n'est plus capables : le stress, ne pas savoir ce qui se passe chaque année », dit M^{me} Lemire, une orthopédagogue qui a été bénévole pendant de nombreuses années avant de devenir directrice.

On veut une solution pérenne. Chaque année, depuis 25 ans, c'est la même histoire : on pense qu'on va fermer, on essaie de trouver de l'argent, un article de journal sort, et finalement, on nous donne un montant de survie.

Vanessa Lemire, directrice de l'école Félix-Antoine

Or, explique la directrice, le ministère de l'Éducation ne sait pas dans quelle case mettre cette école atypique pour assurer sa survie.

« Ça commence ici »

Cette semaine, le cabinet du ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, a qualifié de « préoccupante » la hausse du décrochage scolaire, qui a augmenté de 2,5 points de pourcentage pendant la pandémie. En 2021-2022, le taux de décrochage au Québec était de 16,3 %.

« Ils parlent de décrochage scolaire partout, ces temps-ci. Si on veut régler ça, ça commence ici », dit Yan Belval. Sa fille Jessy, 24 ans, vient de passer plus de cinq ans à cette école.

Elle dit qu'avant de mettre les pieds à Félix-Antoine, elle voyait l'école « comme un fardeau », notamment en raison de ses problèmes d'anxiété, mais aussi parce qu'elle a été victime d'intimidation.

Jeudi, elle versait des larmes aux côtés de ses parents, tout aussi émus qu'elle : leur grande fille obtient son diplôme d'études secondaires, ce mois-ci.

Même dans cette école, elle a « failli décrocher plusieurs fois ». C'était sans compter Mélanie Chartrand, intervenante ayant elle-même fréquenté l'établissement et qui a poursuivi ses études jusqu'à avoir un diplôme universitaire en intervention psychosociale.

Mélanie est motivante ! Elle t'appelle le matin : "T'es où ? Ramène-toi ici !"

Jessy Belval-Pacheco, finissante

Avec son diplôme en poche, la jeune femme se sent « libérée d'un poids ».

L'école Félix-Antoine est souvent le bout du chemin pour des élèves qui ont eu un parcours bien chargé et qui ont, souvent, baissé les bras.

Zach Chamberland, 21 ans, décrit un parcours au secondaire où il n'a « jamais connu le régulier ». Il a été

dans un groupe d'adaptation scolaire, des classes de troubles de comportement, a suivi une formation en vue de devenir concierge.

Je me disais : je ne suis pas bon à l'école. Je ne pensais jamais finir mon secondaire 5.

Zach Chamberland, finissant

C'est chose faite. « Ils ont vraiment cru en moi », dit-il de l'équipe de Félix-Antoine, qui l'a aidé à finir sa 4^e secondaire et sa 5^e secondaire en un an.

L'automne prochain, il sera étudiant en techniques d'intervention en criminologie au collège Ahuntsic. « Je pense que je serais un bon intervenant », dit-il.

À 33 ans, Adrian Chavez se dirige aussi vers le cégep l'an prochain, après quatre ans à cette école. « Ce qui différencie cette école des autres, ce sont les enseignants, dit-il. Ils ont une passion à faire apprendre. J'ai réussi ce que je pensais avoir abandonné », ajoute-t-il.

La directrice de l'école Félix-Antoine n'a pas l'intention d'abandonner, elle non plus.

« On a des gens ici qui ne peuvent pas aller ailleurs », dit M^{me} Lemire.

Une poursuite de 440 000 \$ contre un collège qui a renvoyé des ados

Les deux élèves avaient discuté au sujet d'un attentat à la bombe à l'école

Les parents de deux élèves poursuivent le Collège Jean-de-Brébeuf pour 440 000 \$ après que les ados ont été renvoyés pour avoir pris part à une discussion sur les réseaux sociaux à propos d'un attentat à la bombe à l'école.

CAMILLE PAYANT
Le Journal de Montréal

Les adolescents qui étudiaient en troisième secondaire à ce collège privé de Montréal l'an dernier ont participé à une conversation privée sur le réseau social Instagram, dont la direction a finalement obtenu copie.

On pouvait notamment y lire : «Guys il faut qu'on fasse des attentats à travers brébeuf/ attaque à la bombe à la cafet (sic)».

L'un des élèves qui poursuivent l'école, dont l'identité ne peut être révélée, a répondu : «Pas à l'oasis ou tu penses je vais acheter mes galettes? (sic)» en ajoutant un emoji de fusil à eau.

L'autre adolescent avait apposé des mentions «j'aime» sur certains commentaires. Il avait également transféré l'adresse du

domicile d'un enseignant quelques jours avant l'échange jugé problématique.

Selon le document judiciaire déposé récemment au palais de justice de Montréal, les deux élèves ont «participé de façon extrêmement limitée» à la conversation et «n'ont tenu aucun propos qui pourrait être considéré de près ou de loin comme une menace».

Tous deux ont été suspendus à la suite de la découverte des échanges par la direction de l'école privée en mai 2023. Ils ont ensuite été arrêtés par les policiers, mais aucune accusation n'a été portée contre eux.

«Le Collège a avisé les forces policières alors que rien ne justifiait une action aussi drastique», indique-t-on dans la poursuite.

HORS DE L'ÉCOLE

Les deux jeunes n'ont pas pu réintégrer l'établissement jusqu'à la fin de l'année scolaire et se sont fait indiquer qu'ils possédaient déjà les acquis pour réussir leur troisième secondaire, n'ayant ainsi pas à passer d'autres évaluations.

Les dirigeants de l'établissement scolaire auraient fondé leur décision sur le fait que

«les gestes posés par [les deux élèves], bien que non criminels, constituaient une conduite fautive contrevenant aux politiques [...] du Collège», mentionne la poursuite.

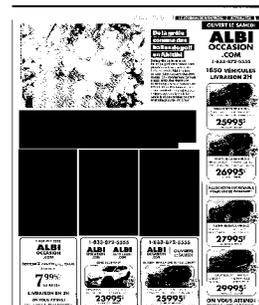
Cette décision était «injuste et arbitraire» puisque certains élèves ont reçu des sanctions et d'autres non pour des gestes similaires, allèguent les deux familles.

RÉCLAMATIONS

Les parents des deux ados poursuivent donc le Collège Jean-de-Brébeuf pour plus de 440 000 \$.

Ils réclament notamment 60 000 \$ pour chaque enfant, puisqu'ils ont été «déracinés de leur environnement scolaire et forcés de tirer un trait sur leurs relations avec leurs amis et leurs enseignants, ce qui est particulièrement difficile à cet âge».

L'un d'eux est allé terminer son secondaire dans une école privée anglophone, ayant été refusé dans d'autres collèges francophones. Sa famille réclame donc 45 000 \$, soit la différence entre les frais de scolarité du Collège Jean-de-Brébeuf et ceux de la nouvelle école pour deux ans.



Section Jeunesse Desjardins

Défi OSEntreprendre: la Mauricie fait bonne figure au gala national

Par Amélie Houle, Le Nouvelliste

La Mauricie compte de nombreux entrepreneurs en devenir ou déjà actifs, c'est le cas de le dire. Le Gala des Grands Prix Desjardins du Défi OSEntreprendre a en effet permis mercredi soir de couronner plusieurs lauréats nationaux et la Mauricie a fait très bonne figure à ce chapitre.

L'événement animé par Anaïs Favron qui était présenté devant plus de 600 invités au Palais Montcalm de Québec a ainsi permis aux élèves, étudiants, intervenants scolaires et entrepreneurs de partout au Québec de briller à leur façon grâce à leurs initiatives entrepreneuriales.

Si 36 prix nationaux ont été attribués dans les volets Scolaire, Étudiant, Création d'entreprise, Réussite inc. et Faire affaire ensemble, la région s'est démarquée à de nombreuses reprises, notamment dans le volet Scolaire où quatre projets des écoles du Centre de services scolaire de l'Énergie sur un total de 10 prix ont reçu les honneurs.

«La réputation entrepreneuriale du CSSÉ n'est plus à faire ! En effet, depuis plusieurs années, la quantité et la qualité des projets entrepreneuriaux qui émanent des écoles et des centres dans le cadre du concours OSEntreprendre sont toujours aussi impressionnantes ! Cette année, 147 projets avaient été déposés. Parmi les 13 lauréats locaux, 10 ont été nommés lauréats régionaux», précise-t-on.

À cet effet, l'entreprise *Le sac est dans le bac!* de l'école de la Source de Shawinigan a remporté deux prix, dont le prix national pour la catégorie primaire du 2e cycle, ainsi que le prix coup de cœur de la soirée.

Finalement, en ce qui a trait au volet Faire affaire ensemble, c'est l'entreprise de la région Rien ne se perd,

tout se crée qui a obtenu le prix national, accompagné d'une bourse de 25 000 \$.

Il s'agit d'un prix qui récompense les entreprises qui s'approvisionnent en biens et en services auprès de fournisseurs d'ici, un élément dont l'entreprise de vêtements de la Mauricie est fière.

«C'est pour nous un honneur de remporter ce prix, car depuis 20 ans, nous avons toujours fait affaire uniquement avec des fournisseurs québécois! On en a plus de 200», a soutenu la copropriétaire Evelyne Gélinas.

«En 2016, nous avons décroché le prix Réussite inc. du défi OSEntreprendre en Mauricie, mais également au gala national. C'est donc un doublé que l'on vient de réaliser en remportant le prix Faire affaire ensemble, huit ans plus tard! On a donc remporté les deux récompenses les plus prestigieuses du défi! Une belle récompense pour nos 20 ans», ont également mentionné avec fierté les deux propriétaires.

Par ailleurs, dans le volet Création d'entreprise, La Criaillerie - communauté créative, une nouvelle entreprise de Shawinigan, a remporté les honneurs à deux reprises également, notamment le premier prix dans la catégorie Économie sociale, de même que dans la catégorie Grands prix de l'entrepreneuriat jeunesse.

Au total, ce sont pas moins de 800 000 \$ qui ont été remis en bourses lors des finales régionales de l'édition.

Prix scolaire

Catégorie Préscolaire

Prix national : Mine d'art
École Sainte-Marie, CSS de l'Énergie (Mauricie)

Catégorie Primaire 1er cycle (1re et 2e années)

Prix national : Les lectures de MarGau
École Marcelle-Gauvreau, CSS Marie-Victorin (Montérégie)

Catégorie Primaire 2e cycle (3e et 4e années)

Prix national : Le sac est dans le bac!
École de la Source, CSS de l'Énergie (Mauricie)

Catégorie Primaire 3e cycle (5e et 6e années)

Prix national : Je joue, tu joues, nous jouons!
École des Sentiers-et-de-la-Riveraine (Immeuble de la Riveraine),
CSS de Portneuf (Capitale-Nationale)

Catégorie Adaptation scolaire – Primaire

Prix national : Centre d'idées pour l'amitié
École de la Ruche, CSS des Navigateurs (Chaudière-Appalaches)

Catégorie Secondaire 1er cycle (1re et 2e années)

Prix national : Les Forestiers en spectacle
École Notre-Dame-de-l'Assomption, CSS de l'Énergie (Mauricie)

Catégorie Secondaire 2e cycle (3e, 4e et 5e années)

Prix national : Maison d'édition Tania Plamondon
École le Sommet, CSS des Premières-Seigneuries (Capitale-Nationale)

Catégorie Adaptation scolaire – Secondaire et Éducation des adultes

Prix national : Les chandelles PSA
École secondaire des Chutes, CSS de l'Énergie (Mauricie)

Catégorie Formation professionnelle et Éducation des adultes

Prix national : Croque-monsieur sur roulettes
Centre de formation des bâtisseurs, CSS de la Beauce-Etchemin (Chaudière-Appalaches)

Prix Coup de cœur Coopératif, présenté par la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité

Prix national : Le sac est dans le bac!
École de la Source, CSS de l'Énergie (Mauricie)

Section Jeunesse Desjardins

L'entrepreneuriat dans le sang à l'école secondaire Paul-Le Jeune

Par Amélie Houle, Le Nouvelliste

Les élèves de cinquième secondaire de l'école secondaire Paul-Le Jeune ont la fibre entrepreneuriale dans le sang, c'est le cas de le dire. Et pour montrer l'étendue de leur talent, ils ont présenté la semaine dernière la troisième édition du Marché de l'entrepreneuriat.

Le Marché présenté dans le cadre de leur cours de sensibilisation à l'entrepreneuriat visait à présenter les entreprises qu'ils ont créées pendant l'année scolaire.

C'est un total de 15 entreprises qui ont ainsi été créées en cours d'année, allant du bénévolat auprès des personnes âgées ou des élèves du primaire à l'organisation d'événements, ou encore de la fabrication de baumes à lèvres à partir de produits locaux à la création d'un livre de recettes.

Ainsi, les élèves et membres du personnel ont pu en apprendre plus sur l'entreprise Gogames, qui a été lauréate régionale lors du défi Osentreprendre et qui

offrait notamment des expériences de réalité virtuelle aux visiteurs.

De plus, l'entreprise PLJsport a profité de l'occasion pour dévoiler le nouvel uniforme d'éducation physique qu'ils ont conçu.

Finalement, pour clore le tout en beauté, l'entreprise Alcosecur qui s'est donné comme mission d'éviter les intoxications involontaires a remis l'entièreté des profits (400 \$) de la vente de ses «choux» pour les cheveux qui contiennent des couvre-verres à l'organisme Femmes de Mékinac.

Saint-Hyacinthe veut partager la facture avec les autres municipalités de la MRC

Sarah-Eve Charland | Le Courrier

Les besoins en espace dans les écoles secondaires sont connus depuis quelques années sans toutefois obtenir l'aval du ministère de l'Éducation. En plus de la construction d'une nouvelle école secondaire, le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH) prévoit d'acquérir l'aile Pratte du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Pour la Ville de Saint-Hyacinthe, la facture liée à l'acquisition de ces immeubles est salée et doit forcément être partagée.

Les écoles secondaires desservent les élèves de la région, rappelle le maire de Saint-Hyacinthe, André Beauregard. « C'est sûr que ça ne fait pas l'affaire de certains maires, mais c'est une responsabilité MRC. Comme ville-centre, on va quand même devoir assumer un pourcentage élevé de la facture, mais il faut mettre à contribution les autres municipalités », estime-t-il.

« On a été avisés que la Ville de Saint-Hyacinthe ferait cette démarche-là, mais on n'a pas encore eu le débat à la MRC. Aucune position n'a donc été prise », mentionne le préfet de la MRC des Maskoutains, Simon Giard.

Selon le règlement le plus récent de la MRC, la quote-part de Saint-Hyacinthe est de 56 %.

Selon le document Planification des besoins en espace 2024-2029, il manquera 693 places en 2032-2033. Notons qu'actuellement, la polyvalente Hyacinthe-Delorme et l'école secondaire Fadette accueillent, respectivement, 11 et 4 classes modulaires.

À l'instar de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), la Ville a réclamé que la responsabilité de céder gratuitement des terrains au centre de services scolaire

soit transférée au gouvernement du Québec. Rappelons que la Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique relative à l'organisation et à la gouvernance scolaires oblige les villes à assumer l'entièreté des coûts liés à l'acquisition d'immeubles scolaires depuis 2020. En adoptant une résolution le 6 mai, les élus de Saint-Hyacinthe ont rappelé leur inconfort vis-à-vis de ce fardeau.

Bien qu'il soit permis par la Loi de partager les coûts du terrain avec les municipalités limitrophes, il est toutefois difficile de savoir s'il s'agit d'une pratique répandue. Ni l'UMQ ni la Fédération des centres de services scolaires n'avait de données à ce sujet. Depuis la mise en place de cette obligation en 2020, plusieurs municipalités ont acquis des terrains pour construire des écoles secondaires sans en partager le coût, comme Prévost (2,8 M\$), Saint-Zotique (2 M\$) et Gatineau (1,6 M\$).

DES DÉPENSES À VENIR

Le CSSSH a la volonté d'acquérir l'aile Pratte du Séminaire de Saint-Hyacinthe pour agrandir l'école secondaire Casavant. Cela permettrait d'ajouter 245 places rapidement. Le CSSSH procède, en ce moment, aux travaux d'agrandissement de l'école Casavant, dans l'aile centre, ce qui représente 812 places.

La Loi prévoit que le centre de services scolaire doit rembourser à la Municipalité la valeur marchande d'un bâtiment existant dans le cas où une école préfère s'y installer plutôt que de construire à neuf sur un terrain vacant. Dans ce cas de figure, la valeur est établie par un évaluateur agréé mandaté par le centre de services scolaire. S'il y a un écart défavorable entre le prix payé par la Municipalité et l'évaluation, il revient donc à la Municipalité d'assumer la différence.

Outre le dossier du Séminaire, le CSSSH doit aussi envisager l'acquisition d'un terrain pour y construire une nouvelle école secondaire de 1015 places. Des demandes récurrentes auprès du ministère de l'Éducation sont réalisées depuis 2020. Pour le projet de construction d'une école secondaire, la confirmation d'un terrain est nécessaire afin de pouvoir obtenir les autorisations du Ministère.

DANS LA VILLE-CENTRE?

Le futur terrain où construire cette école n'est pas encore déterminé. À savoir s'il pourrait se retrouver à l'extérieur de la ville-centre, il n'en a pas encore été question à Saint-Hyacinthe. « Ce n'est pas la Ville qui décide où se trouve le meilleur emplacement, c'est le CSSSH. Les deux organismes ont à cœur d'offrir des services le plus près des élèves. Il n'y a pas eu de discussions à la Ville sur un éventuel emplacement », souligne la directrice des communications de la Ville de Saint-Hyacinthe, Lyne Arcand.

Le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe compte cinq écoles secondaires, accueillant des élèves provenant de différentes municipalités du territoire. Les élèves peuvent choisir leur école en fonction du volet qu'ils souhaitent suivre.

« Afin d'optimiser la circulation des autobus scolaires, le transport des élèves doit se faire entre des établissements d'enseignement qui sont assez près les uns des autres. L'emplacement géographique d'une future école devra donc prendre en considération cette prérogative », précise toutefois la porte-parole du CSSSH, Indya Jodoin. ←

Un montant de 300 000 \$ pour électrifier le transport scolaire dans Masson

Steven Lafortune



Sur cette dernière : Francis Côté, directeur des ventes chez Lion, Monic Lachapelle, directrice générale chez Autobus Lachapelle, Simon Lachapelle, directeur des opérations chez Autobus Lachapelle, Mathieu Lemay, député de Masson et Eugène Jolicoeur, conseiller municipal de Mascouche.

Le député de Masson, Mathieu Lemay, a annoncé un investissement de 300 000 \$ chez Autobus Lachapelle, une entreprise de Masson, pour l'acquisition de 2 autobus scolaires électriques.

Cette somme, qui découle du Programme d'électrification du transport scolaire, s'inscrit dans la volonté du gouvernement d'accompagner les transporteurs dans l'électrification de leur parc de véhicules en remplaçant les autobus scolaires en fin de vie par des modèles propulsés à l'électricité.

Cette mesure a pour objectif d'atteindre le taux d'électrification de 65% d'ici 2030 visé dans le Plan pour une économie verte 2030.

Il est estimé que le programme permettrait de réduire les émissions associées au transport scolaire au Québec de plus de 32 000 tonnes de GES annuellement.

Un nouvel outil concret pour les élèves de la formation en électricité



Courtoisie CIMIC

Par Léa Arnaud, Journaliste

L'entreprise RCM modulaire de Saint-Benoît-Labre a fait don d'une roulotte de chantier aux élèves du programme de formation professionnelle Électricité du Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière (CIMIC).

Grâce à cette roulotte de chantier, les élèves en formation pourront acquérir une expérience pratique en terrain comparable à celle vécue sur les chantiers de construction.

« Nous sommes convaincus que cette roulotte de chantier sera un atout précieux pour notre programme et contribuera significativement au développement des compétences de nos futures électriciennes et futurs électriciens », a mentionné Robin Rodrigue, directeur du CIMIC.

Ce don d'équipement est grandement apprécié de la part de toute l'équipe-centre et de tous les élèves puisque cela aura un réel impact sur le développement des compétences des futures travailleuses et futurs travailleurs

Recrudescence de violence dans les écoles du KRTB

PAR LYDIA BARNABÉ-ROY >
Initiative de journalisme local

La présidente du Syndicat de l'Enseignement du Grand-Portage (SEGP-CSQ), Natacha Blanchet, lance un cri du cœur à la suite d'un sondage effectué auprès de 30 % de ses membres et de ceux du Syndicat du personnel de soutien scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup. Elle dénonce la recrudescence de violence observée dans les écoles cette année et appelle la population réfléchir collectivement sur le problème.

Les résultats de l'enquête qui fait suite à celle réalisée en 2018 sont éloquents, souligne la présidente. Un enseignant sur cinq affirme avoir subi de la violence physique d'élèves. Cette statistique augmente à 50 % chez le personnel de soutien. Ces comportements sont davantage aperçus chez les enfants du préscolaire et du premier cycle.

Mordre, tirer les cheveux, donner des coups de pied, pincer. Chez les petits, la violence est relativement nouvelle, selon Mme Blanchet. «La violence psychologique c'est dur, mais ça, c'est marquant», relate-t-elle.

Du côté de la violence psychologique, la moitié des professeurs partagent en avoir éprouvé. Chez le personnel de soutien, ce nombre se chiffre à un sur trois. Ce sont les élèves issus du secondaire, de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle qui sont portés à avoir ce type de comportement.

Cette violence, croit Mme Blanchet, s'est instaurée graduellement au fil des années. «Elle s'est installée et elle s'est banalisée, c'est ce qui est inquiétant», souligne-t-elle.

Au même titre qu'un accident sur son lieu de travail, un enseignant se doit de remplir un rapport d'incident lorsqu'il est victime d'intimidation ou de violence verbale d'élève, indique-t-elle. Or, selon le sondage, 90 % d'entre eux omettent de le faire.

«On est plutôt dans une ère où il ne faut pas punir, où il ne faut pas sévir et où il faut que les enfants apprennent. Donc c'est la loi de la patience», remarque-t-elle.

Cette violence plus marquée et l'augmentation d'enfants violents sont plus dramatiques dans certains secteurs. La présidente n'a toute-

fois pas divulgué les écoles problématiques afin de protéger les élèves concernés.

CONSÉQUENCES ET SOLUTIONS

Les comportements problématiques ont plusieurs conséquences dans la vie scolaire. Chez les enseignants, elles peuvent mener à des arrêts de travail et des démissions. Chez les élèves, elles se traduisent par de l'anxiété, une perte d'envie d'aller à l'école et un manque d'apprentissage. «Il faut réfléchir à la situation pour que les autres élèves aient un enseignement de qualité», croit Natacha Blanchet.

Une solution, d'après la présidente, serait la mise en place de classes de répit ou de soutien émotif où les enfants avec des problématiques de violence pourraient

être scolarisés, ce qui permettrait aux autres élèves subissant les contrecoups de leurs comportements d'apprendre convenablement.

Elle croit aussi que la création d'un filet de sécurité autour du personnel aiderait à les accompagner lors d'épisodes de violence. Le SEGP-CSQ a fait part des résultats aux centres de services scolaires de son territoire. «On nous entend, on nous entend, mais concrètement on ne voit pas de changements», se désole-t-elle.

«On veut vraiment qu'il y ait une conscientisation, que les centres de services y réfléchissent sérieusement, puis que toute la population, aussi, puisse être sensibilisée.»

Natacha Blanchet estime que le problème en est un sociétal et qu'il est temps de réfléchir collectivement à le régler.

Il ne faut pas banaliser la violence. C'est intolérable.

NATACHA BLANCHET

Le CSSL fusionne ses services aux adultes

Par Simon Cordeau (initiative de journalisme local)

Le Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL) regroupe ses différents services pour adultes sous une même bannière. La direction en a fait l'annonce le 5 juin dernier, devant tout le personnel impliqué. « On a remarqué au fil des dernières années que la clientèle a grandement évolué », explique le directeur général du CSSL, Sébastien Tardif. La formation aux adultes, la formation professionnelle, l'École Hôtelière des Laurentides et le Service aux entreprises seront donc administrés sous une même entité.

« Le but est de créer une synergie et des passerelles entre les différents services, de dynamiser les pratiques, de partager les connaissances, et d'avoir une continuité des services », explique M. Tardif. Ainsi, un étudiant profitera des mêmes services et sera accompagné par les mêmes intervenants durant tout son parcours. « Le suivi des élèves sera beaucoup plus facile, et ils ne seront plus confrontés à différentes exigences administratives », souligne le directeur.

Une clientèle en évolution

M. Tardif donne l'exemple de la formation professionnelle, qui gagne en popularité. « Il y a une quinzaine d'années encore, c'était vu comme la voie de la seconde chance. Maintenant, ça devient de plus en plus le premier choix. Il y a de belles formations. »

Pour l'éducation aux adultes aussi, la clientèle et la réalité ont changé. « Avant, les étudiants étaient plus âgés. Pour obtenir une promotion, ils avaient besoin d'un 5e secondaire, par exemple. Maintenant, la clientèle est beaucoup plus jeune. La majorité ont moins de 25 ans, ce qui n'était pas le cas auparavant », explique M. Tardif.

Aussi, l'avènement du plein emploi d'un côté, qui amène une pénurie de main-d'oeuvre, et la situation économique plus précaire de l'autre créent le besoin pour de nouveaux services. « Il faut adapter les horaires et avoir plus d'alternance travail-étude », illustre le directeur.

Le nombre d'étudiants en francisation a également quadruplé durant les trois dernières années, dû à l'immigration grandissante dans la région.

Un meilleur accompagnement

« Entre le primaire et le secondaire, par exemple, les passerelles sont claires. Mais dans le secteur des adultes, il y avait moins de synergie entre les différents services », indique M. Tardif. Avec la fusion, les étudiants seront mieux accueillis et accompagnés dans leur parcours. Il sera plus facile de reconnaître les acquis, comme de l'expérience de travail ou des cours déjà complétés, pour diminuer le temps de formation nécessaire.

« Un élève peut faire l'éducation aux adultes, mais en même temps commencer une formation professionnelle tout de suite. C'est très motivant pour l'élève. En matinée, il peut compléter ses acquis en français et en mathématiques. Et l'après-midi, il peut commencer le programme en charpenterie-menuiserie et déjà toucher à des outils », illustre le directeur.

Travailler ensemble

Le regroupement des services permettra une plus grande mixité étudiante et de créer une vie étudiante plus dynamique, se réjouit M. Tardif. « Il y a quelques années, quand les étudiants étaient plus âgés, ils étaient déjà sur le marché du travail, donc c'était moins important. » Mais maintenant, cela peut avoir des effets très bénéfiques, croit-il. « Si les élèves

sont ensemble, et il y en a un qui parle de sa formation professionnelle, ça peut faire naître des passions. » Cela contribuera aussi à une meilleure intégration des étudiants en francisation, ajoute-t-il.

Les enseignants seront également appelés à travailler ensemble, pour mieux accompagner les étudiants dans leur cheminement. On souhaite aussi rendre les apprentissages théoriques plus concrets, comme les fractions, puisqu'ils seront appliqués tout de suite dans le cadre d'un travail, comme celui de charpentier-menuisier. « On veut briser les silos. »

Le Service aux entreprises profitera aussi du meilleur arrimage entre les formations offertes et les besoins réels du marché. « Les entreprises sont en pénurie de main-d'oeuvre. Donc elles engagent, mais les gens ne sont pas formés. Ça règle le problème à court terme. Mais à moyen ou long termes, leur personnel ne sera pas qualifié. Nous, ce qu'on offre, c'est de travailler avec les entreprises, par exemple avec l'alternance travail-études », souligne M. Tardif.

Les services aux adultes du CSSL en chiffres

- Centre de formation professionnelle des Sommets : 447 élèves
- Centre de formation professionnelle de l'Horizon : 113 élèves
- École Hôtelière des Laurentides : 129 élèves
- Total des trois pavillons : 689 élèves
- Francisation (Sainte-Adèle et Mont-Tremblant) : 281 élèves
- Service aux entreprises
 - Alternance travail-études : 45 élèves
 - Reconnaissance des acquis : 61 élèves



Secteur Saint-Canut : Un projet d'école secondaire à l'étude

Par Rédaction

Le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) a été avisé que le ministère de l'Éducation étudie le projet de construction d'une école secondaire à Mirabel dans le secteur Saint-Canut. Pour le CSSRDN il s'agit d'une excellente nouvelle pour les résidents de ce secteur qui pourrait accueillir une nouvelle école secondaire au cours des prochaines années.

« La prochaine étape consistera à collaborer à l'élaboration du dossier d'opportunité avec le ministère de l'Éducation et la Société québécoise des infrastructures, qui agira à titre de gestionnaire du projet », nous explique la porte-parole du CSSRDN. Dans ce dossier, on présentera le portrait des établissements présents sur le territoire ainsi que celui de la clientèle desservie.

Des projections démographiques

Une étude rigoureuse des projections quant à la croissance démographique y sera également présentée. À terme, le dossier d'opportunité doit recommander le choix et la justification de la meilleure solution immobilière à long terme afin de répondre aux besoins de la clientèle du centre de services scolaire.

Étant déjà en pourparlers avec la Ville de Mirabel pour définir l'emplacement du projet de construction d'une école primaire annoncé en 2020, le CSSRDN analyse la possibilité de construire sur un même terrain cette nouvelle école secondaire, bien que rien ne soit confirmé actuellement. Diverses analyses et études restent à faire avant que l'emplacement final

puisse être confirmé. De plus, des autorisations gouvernementales préalables sont requises.

« L'augmentation constante du nombre d'élèves sur le territoire desservi par notre centre de services scolaire est stimulante, mais demeure tout de même un défi puisque nos écoles ont déjà atteint leur maximum d'élèves. Il s'agit là d'une bonne nouvelle puisque cette école secondaire viendra assurément répondre à la demande croissante de places requises pour accueillir tous nos élèves dans les années à venir », a indiqué M. René Brisson, directeur général du CSSRDN.

« On poursuit nos efforts pour offrir de belles écoles adaptées aux besoins des jeunes et du personnel scolaire. Je suis très content de cette étape qui nous mène vers la mise à l'étude d'un projet de nouvelle école secondaire à Mirabel. Je suis convaincu que les jeunes et les familles des environs se réjouissent de l'avancement de ce beau projet. Merci à tous ceux impliqués dans le dossier! », a précisé M. Bernard Drainville, ministre de l'Éducation.

Un projet qui s'inscrit dans une planification intégrée

« Le projet de construction de cette école secondaire s'inscrit dans le cadre du Plan directeur immobilier du CSSRDN. Il s'agit d'une planification sur dix ans des besoins de l'organisation pour faire face à la croissance démographique de son territoire, assurer une place à chaque élève et maintenir ses bâtiments en bon état afin de continuer d'offrir un milieu scolaire favorisant les apprentissages », peut-on lire dans le communiqué du CSSRDN.

Directeur d'école : un métier de plus en plus difficile



Par Victor Carré

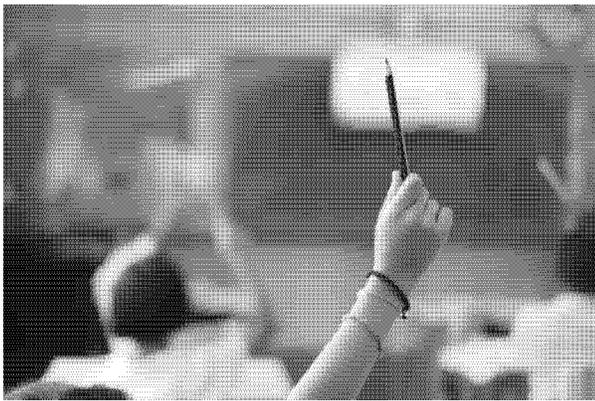


Photo : iStock

Le métier de directeur d'école est de plus en plus exigeant. Un fait qui est loin d'être inconnu auprès de ceux qui occupent ce poste dans les établissements scolaires de la région.

Tel que révélé dans un article du Journal de Québec, une soixantaine de directeurs d'institution ont remis leur démission en vue de la prochaine rentrée, selon un sondage effectué auprès des membres de la Fédération québécoise des directions d'établissement (FQDE).

Le taux de démission des directeurs serait plus élevé que celui des enseignants permanents. Celui des enseignants se situe à 1,8 %, selon les récentes données du ministère de l'Éducation, alors que celui récolté par la FQDE représenterait une proportion de 2,6 %.

Exigeant, mais valorisant

Martin Morasse, directeur de l'École secondaire du Plateau, ne cache pas que le métier est de plus en plus exigeant. Toutefois, il estime que la fonction est valorisante. « Quand tu réussis à trouver une belle synergie avec tes équipes. Pour mettre nos décisions au cœur de la réussite des élèves, c'est très stimulant », explique-t-il.

Avec une augmentation des cas en santé mentale et d'isolement causé particulièrement par l'utilisation importante des réseaux sociaux ont changé des facettes dans les écoles. « On tente de s'adapter à tout

ça. On essaie de faire en sorte que les jeunes socialisent entre eux, développent des habiletés et de tenir compte qu'ils ne sont pas seuls », mentionne-t-il.

M. Morasse espère cependant que le gouvernement améliore différents aspects du métier « On souhaite attirer des gens à cette fonction-là. Le message est lancé », conclut-il.

Une belle rentrée pour tous avec Retour à l'école VIP

ÉDUCATION - Retour à l'école VIP (REVIP) est de retour pour une septième année et l'organisme se donne pour objectif en 2024 d'aider au moins 200 élèves provenant de familles défavorisées, à commencer l'année scolaire comme des VIP, en leur remettant tout le matériel nécessaire.

Véronique Bossé | vbosse@mediato.ca

Rappelons qu'il s'agit d'une initiative de l'Église Connexion et de l'Église ACM de Rimouski, qui ont implanté le concept de REVIP - qui existait déjà dans les grands centres - à Rimouski en 2018. Depuis, ce sont 772 enfants du primaire dans le besoin qui ont pu bénéficier du projet.

Comme chaque année, la période d'inscription se déroule du 1^{er} juin au 30 juin. C'est le moment pour les organismes, qui sont en contact avec des familles dans le besoin, de recommander ces familles à REVIP.

«Ce sont encore les organismes qui nous aident, comme Accueil et Intégration BSL, Pivot-Famille Mitis, la Maison de la famille de Rimouski et celle de La Mitis, Pro-Jeune-Est. Il y a aussi des intervenants et des directeurs de certaines écoles de Rimouski qui nous recommandent des personnes», indique le président de Retour à l'école VIP le pasteur David Chassé.

Le concept de Retour à l'école VIP s'accompagne d'une fête de remise, en août. Ainsi, de façon confidentielle, les jeunes et leurs familles peuvent récupérer les sacs d'école qui leur sont attribués, tout en profitant de différentes activités, comme les jeux gonflables mis à disposition.

Les jeunes ont droit à un nouveau sac d'école une année sur deux. Ainsi, ceux qui étaient inscrits l'an dernier et qui sont de retour en 2024 se verront plutôt remettre un sac réutilisable, rempli d'article scolaire. Cependant, une bonne proportion des inscriptions, d'année en année, sont pour de nouvelles demandes.

«L'an dernier, sur les 206 sacs qui ont été donnés en août, 102 sacs étaient pour de nouvelles demandes. Toutes les années, entre 50 % et 60 % des demandes qui nous sont acheminées à l'organisme sont pour des familles qui n'avaient pas été inscrites précédemment», précise monsieur Chassé.

Alors que l'organisme constate que les besoins sont de plus en plus importants, l'équipe souhaite agrandir la portée du projet pour toujours venir en aide aux plus de familles possibles. La mission de REVIP ne se limite pas non plus à la période estivale, en prévision de la rentrée, puisque l'organisme remet aussi des sacs aux nouveaux arrivants au courant de l'année scolaire.

«L'an dernier, lors de la fête de remise, nous avons pu remettre 206 sacs d'école. Par la suite, nous en avons remis une cinquantaine de plus pour de nouveaux arrivants qui sont arrivés après la rentrée scolaire», ajoute David Chassé.

«Maintenant, on élargit en plus le territoire et dans les prochaines années, on veut explorer la possibilité d'aider d'autres territoires. On commence à regarder avec les partenariats que nous avons, comme celui avec la Fondation Martin D'Astous, qui nous aide et qui, en nous donnant plus de ressources financières, nous donne la capacité d'aider d'autres régions à l'extérieur de Rimouski. Nous allons déjà dans La Mitis, mais on veut étendre le projet pour aider le plus de familles possible.»

Il est d'ailleurs possible de contribuer à la mission de l'organisme en faisant des dons monétaires, via le site internet de Retour à l'école VIP (www.retourecolevip.org/).

La région aide la région

Finalement, monsieur Chassé souligne la contribution et l'implication de l'Institut maritime du Québec (IMQ) à l'édition 2024 du projet.

« Cette année, nous avons une commandite de l'IMQ. On va recevoir de l'aide pour remplir les sacs d'école avec du matériel de l'IMQ. De plus, une personne qui revient pour une deuxième année consécutive, au lieu de lui remettre ses effets scolaires dans un sac quelconque, on devrait avoir des sacs réutilisables de l'IMQ. L'institut veut investir dans le futur des enfants de la région et nous sommes très heureux d'avoir un partenariat avec eux.»

Cette année, la fête de remise est prévue pour le samedi 17 août, à l'Église Connexion, située au 989 boulevard St-Germain, à Rimouski.

Une altercation verbale

La Régie intermunicipale de police Richelieu - Saint-Laurent est intervenue le 5 juin à l'école primaire Le Rucher, à Sainte-Julie, en raison d'une altercation entre jeunes.

Frank Jr Rodi
frodj@versants.com

« La Régie de police est intervenue à la suite d'une demande des membres du personnel de l'école, vers 15 h, mercredi. L'appel concernait une altercation entre deux groupes de jeunes, certains de l'école et d'autres à proximité de l'établissement scolaire », explique l'agente de la Régie intermunicipale de police Richelieu - Saint-Laurent, Andréanne Bernier.

L'incident en question serait une altercation verbale entre deux groupes. D'un côté, il y aurait des enfants du 3^e cycle du primaire qui se trouvaient dans la cour de l'école Le Rucher pendant la récréation, de l'autre, des adolescents

qui étaient dans une cour arrière résidentielle adjacente à l'établissement scolaire. Ils se seraient échangés des insultes. « Il n'y a pas eu de blessé », confirme l'agente Bernier au journal *Les Versants*. Toutefois, la Régie de police ne peut pas confirmer de plus amples détails de l'affaire, puisque l'enquête suit son cours. Des témoins ont été rencontrés par les policiers.

Le journal a appris que l'école Le Rucher avait fait parvenir une lettre aux parents à la suite de l'incident.

La réponse du CSSP

Du côté du Centre de services scolaire des Patriotes (CSS), on nous dit que les enfants de l'école ont été « rapidement rappelés à l'intérieur ». Le CSSP souligne que c'est par mesure de sécurité que le service de police a été contacté. « Il n'y a eu aucun blessé », nous assure-t-on. La cour d'école ne donne pas directement sur les cours arrière des résidences. Une haie et une clôture fixent une séparation entre les terrains. « Il

n'y a pas eu de contact entre les jeunes, commente le CSSP. Nous avons fait les suivis nécessaires pour nous assurer que tout le monde se porte bien. »

À confirmer?

Dans d'autres médias et sur les réseaux sociaux, il a été fait mention qu'un couteau est apparu dans les mains d'un des adolescents. « C'a été dit par les enfants, un couteau suisse ou un canif, mais aucun adulte de l'école n'est en mesure de le confirmer », répond le CSSP.

Au cours des dernières années, la police est intervenue souvent dans les écoles secondaires pour des conflits, plus rarement dans les écoles primaires.

« Il n'y a pas eu de blessé. » - Andréanne Bernier

Communiqué (s)

Persévérance scolaire - Le mouvement collectif J'embarque poursuit sa mobilisation

NOUVELLES FOURNIES PAR

Fusion Jeunesse →

13 juin, 2024, 07:00 ET

*« Il faut toujours viser la lune, car même en cas d'échec, on atterrit dans les étoiles »
- Oscar Wilde*

MONTRÉAL, le 13 juin 2024 /CNW/ - En mai dernier, Fusion Jeunesse a lancé **J'embarque**, un mouvement collectif pour soutenir la persévérance scolaire et la réussite des jeunes provenant de toutes les communautés du Québec. L'ambition du mouvement consiste à élever la persévérance scolaire au rang des priorités nationales et à mobiliser la société civile dans la lutte au décrochage scolaire. Afin de donner le ton, d'échanger sur la façon de faire avancer la cause et de présenter l'impact de ses actions sur les jeunes, Fusion Jeunesse organise **J'embarque pour la persévérance scolaire**. L'événement, qui se tient aujourd'hui au siège social de la BMO, réunira (120) passionnés d'éducation, dont une majorité est composée de gens d'affaires de Montréal. Plusieurs ont déjà décidé d'embarquer !

Trois anciennes ministres de l'Éducation réunies pour la cause

En plus de découvrir des projets réalisés par des jeunes de Fusion Jeunesse, les participants pourront assister à un panel animé par madame **Line Beauchamp**, ministre de l'Éducation de 2010 à 2012. Les personnalités suivantes prendront la parole :

- madame **Pauline Marois**, première ministre du Québec de 2012 à 2014 et ministre de l'Éducation de 1996 à 1998 ;
- madame **Michelle Courchesne**, ministre de l'Éducation de 2007 à 2010 et en 2012 ;
- monsieur **Grégoire Baillargeon**, président de BMO Québec ;
- monsieur **Gabriel Bran Lopez**, président fondateur de Fusion Jeunesse.

Les panélistes s'exprimeront sur différents thèmes au cœur de la problématique du décrochage scolaire et du bien-être de nos jeunes, dont les compétences du futur, l'importance des politiques gouvernementales et la responsabilité civile de tous et toutes eu égard au développement de jeunes citoyens formés pour faire face aux nouveaux défis.

Une étude d'impact confirme la pertinence du modèle de Fusion Jeunesse

Une étude réalisée par les chercheurs Marie-Aimée Lamarche (Ph. D.), Luis Pena Ibarra (Ph. D.) et Marc-André Deniger (Ph. D.) de l'Université de Montréal pour le compte de Fusion Jeunesse révèle clairement que les élèves et les enseignants qui participent aux projets de Fusion Jeunesse partagent le même avis quant aux retombées positives du programme après y avoir participé. Précisons que près de 80% des élèves interrogés provenaient d'écoles publiques défavorisées du Québec (selon l'indice de milieu socio-économique [IMSE] de leur école) et que c'est précisément dans ces écoles que la lutte au décrochage scolaire doit être intensifiée, selon les experts.

L'enquête menée auprès de 421 jeunes et 81 enseignants met en relief les constats suivants :

- la très grande majorité des élèves qui participent à un projet de Fusion Jeunesse améliorent leurs résultats scolaires ;
- les élèves participants s'impliquent davantage dans la réalisation de leurs travaux scolaires ;
- les élèves participants ont l'impression que les enseignants les trouvent capables de réussir en classe, ce qui améliore grandement la prise de confiance en soi ;
- l'ensemble des élèves qui s'impliquent dans des projets de Fusion Jeunesse intègrent davantage l'ensemble des compétences du futur inscrites aux Programmes de formation de l'école québécoise (PFEQ) du primaire et du secondaire ;
- la majorité des élèves interrogé-es désire obtenir un Diplôme d'études secondaires (DES), dont 55 % soutiennent vouloir étudier à l'université !

« Ces constats sont extrêmement encourageants et nous incitent à poursuivre notre action. Quand un jeune s'implique dans ses travaux scolaires, qu'il obtient de meilleurs résultats et qu'il prend confiance en lui, il apprend à aimer l'école. Chez Fusion Jeunesse, nous croyons justement que la persévérance scolaire est la conséquence positive d'un jeune qui aime l'école. La formule a fait ses preuves. Continuons sur cette voie ; il reste tellement à accomplir ! », soutient Gabriel Bran Lopez, président fondateur de Fusion Jeunesse.

Urgence d'agir

Rappelons que des données publiées récemment par le ministère de l'Éducation indiquent qu'il y a urgence d'agir pour s'assurer qu'un maximum de jeunes demeure à l'école. En effet, au printemps 2024, le taux d'absentéisme frôlait les 10 % chez les élèves des écoles primaires et secondaires publiques du Québec. Cette statistique laisse présager un désengagement des jeunes envers les études. Qui plus est, d'autres données illustrent que le nombre de jeunes qui quittent les études sans diplôme ni qualification est préoccupant. C'est particulièrement le cas chez les jeunes garçons, alors que 20 % d'entre eux ont abandonné les études secondaires pendant la pandémie. Chaque année, c'est plus de 13 000 jeunes qui quittent l'école sans diplôme ni qualification.

« Nos gouvernements ne peuvent pas tout faire, nos enseignants non plus. Plus que jamais, nos jeunes ont besoin que l'ensemble de la société se mobilise pour eux. Notre jeunesse, c'est notre avenir. Le Québec a besoin d'un électrochoc. Il faut que tous les acteurs de la société se saisissent de l'enjeu de la persévérance scolaire et du développement de nos jeunes. L'éducation demeure le meilleur levier d'un tissu social fort. Il faut garder nos jeunes sur les bancs d'école. Il en va de notre attachement à l'égalité des chances et à notre prospérité collective », affirme Grégoire Baillargeon, président de BMO Québec et président du Conseil d'administration de FJ.

À propos de Fusion Jeunesse et de son modèle d'éducation expérientielle

Fondé en 2009 par Gabriel Bran Lopez, Fusion Jeunesse est un organisme international québécois engagé dans l'épanouissement des jeunes à travers l'éducation expérientielle. L'organisme sans but lucratif crée des partenariats innovateurs entre des écoles secondaires et des universités afin de soutenir la persévérance scolaire auprès des élèves en leur proposant des activités qui les interpellent. La formule est simple : Fusion Jeunesse recrute des étudiants universitaires, les embauche à titre de coordonnateurs et les affecte dans des écoles secondaires où les besoins sont importants afin d'implanter et de soutenir des

projets qui motivent les jeunes à se surpasser. Ces projets les stimulent et les incitent à s'impliquer davantage dans leur réussite scolaire, développant ainsi un sentiment d'appartenance à leur école. Les étudiants universitaires travaillent dix, quinze ou trente heures par semaine auprès des jeunes, de septembre à juin. Depuis sa fondation, Fusion Jeunesse a rejoint plus de 200 000 élèves dans 750 établissements scolaires au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, en France et au Sénégal.

Pour en savoir plus le mouvement J'embarque: <https://jembarque.fusionjeunesse.org/>

SOURCE Fusion Jeunesse

Renseignements et demandes d'entrevues : Diane Jeannotte, dianej@djcom.ca, 514 772-8019

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE

Quatre projets entrepreneuriaux du CSS de l'Énergie sont lauréats nationaux au concours Osentreprendre !

14 juin 2024

Le 12 juin, se tenait l'étape ultime du concours Osentreprendre dans le cadre de la 26e édition du Gala national. À cette occasion, un nombre record de quatre projets entrepreneuriaux du Centre de services scolaire de l'Énergie (CSSÉ) se sont vu remettre le premier prix provincial de leur catégorie. Ainsi, le projet « Mine d'art » de l'école Sainte-Marie est lauréat national de la catégorie Préscolaire, le projet « Le sac est dans le bac ! » de l'école de la Source est lauréat national dans la catégorie primaire 2e cycle en plus d'être nommé projet coup de coeur coopératif national, le projet « Les Forestiers en spectacle » de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption est lauréat national dans la catégorie 1er cycle au secondaire, tandis le projet « Les chandelles PSA » et l'école secondaire des Chutes a été nommé lauréat national dans la catégorie adaptation scolaire au secondaire.

La fibre entrepreneuriale au CSSÉ se distingue au provincial !

La réputation entrepreneuriale du CSSÉ n'est plus à faire ! En effet, depuis plusieurs années, la quantité et la qualité des projets entrepreneuriaux qui émanent des écoles et des centres dans le cadre du concours Osentreprendre sont toujours aussi impressionnantes ! Cette année, 147 projets avaient été déposés. Parmi les 13 lauréats locaux, 10 ont été nommés lauréats régionaux. Enfin, les 4 projets cités précédemment ont obtenu la plus haute distinction en remportant les grands honneurs parmi les 9 catégories scolaires.

[Lire la suite](#)

Pour plus d'information



Centre de services scolaire de l'Énergie

2072, rue Gignac case postale 580

Shawinigan Québec

Canada G9N 6V7

cssenergie.gouv.qc.ca/

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE MONTRÉAL

Nos médaillé-e-s aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies 2024

14 juin 2024

Les 30 et 31 mai derniers, le Centre de foire de Québec a vibré au rythme des compétitions de métiers lors de la 28e édition des Olympiades canadiennes. Organisé par Compétences Canada, cet événement majeur a réuni les meilleurs talents du pays dans 45 compétitions passionnantes dédiées aux métiers spécialisés. Le tiers des compétiteurs d'Équipe Québec ont porté fièrement les couleurs de la province sur le podium, avec un total de 15 médailles remporté dans 10 métiers.

Les représentants du Centre de services scolaire de Montréal ont vaillamment contribué à la récolte des médailles québécoises, avec une médaille d'argent en mode et création, ainsi qu'une médaille de bronze en ébénisterie.



Mode et création : Magalie Rancourt de l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal - Mentor : Éliane Bouchard



Ébénisterie : Guy Lavallée de l'École des métiers du meuble de Montréal - Mentor : Francky Tuffreau

Les compétiteurs québécois ont fait preuve d'un talent remarquable et d'une détermination sans faille tout au long de la compétition. Avec un 15 médailles dont 4 de bronze, 6 d'argent et 5 d'or, la performance des compétiteurs sur Équipe Québec témoigne de leur engagement, de leur passion et de leur expertise.

Un immense bravo à vous!

Mention de source pour toutes les photos : Compétences Québec

Pour plus d'information



Centre de services scolaire de Montréal

5100, rue Sherbrooke Est, local 180

Montréal Québec

Canada H1V 3R9

🌐 www.csdm.qc.ca

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTS-CANTONS
Olympiades canadiennes des métiers et des technologies 2024

14 juin 2024



Christelle Gilbert et Mikael Grenon, ont remporté la médaille d'argent aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, catégorie Réalisation d'aménagements paysagers. BRAVO !

Vous représentez fièrement votre Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA !

Pour plus d'information

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS

Superbe performance de nos élèves aux Olympiades canadiennes

14 juin 2024

Nous sommes fiers d'annoncer les résultats exceptionnels de nos élèves lors des récentes Olympiades canadiennes, qui se sont tenues les 30 et 31 mai 2024 à Québec. Le Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau était représenté par deux élèves, MM. Emryk Ste-Marie et Émile Perrier.



Après deux jours de compétition intense face à des candidats de toutes provinces, M. Emryk Ste-Marie a brillamment décroché la médaille d'argent lors de la compétition en « Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger (MVLEL) », et ce, ayant complété que seulement cinq (5) mois des dix-huit mois de sa formation. Ce succès témoigne de la qualité de notre enseignement, grâce à l'implication de MM. Pierre Croteau et Kevin Riel, qui ont grandement contribué à ce triomphe.

M. Émile Perrier, dans la catégorie « Mécanique automobile », s'est distingué par une excellente performance, saluant ainsi son engagement et ses compétences. Nous remercions tout également à MM. Pierre-Olivier Alie et André-Mathieu Lefebvre, pour leur soutien indéfectible.

Nous félicitons tous nos participants pour leur performance remarquable et pour avoir présenté avec le Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau avec excellence aux Olympiades canadiennes.